



## OBJECTIFS

Elle vise à former des professionnels compétents et autonomes :

- dans le **domaine de la gestion** (management, entretien, contrôles techniques, évolution) **des équipements sportifs spécialisés** (salles de remise en forme, piscine, gymnases...),
- mais aussi dans le **domaine des espaces sportifs ouverts**, dans lesquels se pratiquent toutes les activités de pleine nature (circuits de randonnées, grimpe d'arbres, skate parcs, circuits de VTT, parcs d'aventure, centres équestres, centres nautiques et aquatiques).

Dans tous ces domaines, se fait jour la nécessité de voir opérer des professionnels non seulement capables de gérer et de dynamiser des équipements à créer, mais aussi de contrôler techniquement bon nombre de sites déjà aménagés, mais qui ne font l'objet d'aucun suivi dans leur mise en oeuvre ; de ce fait, des sociétés émergent actuellement.

L'originalité de cette formation, outre le secteur visé, tiendra également au fait qu'une attention particulière sera apportée à la sécurité et à la santé des pratiquants, ainsi qu'à l'accueil des handicapés.

## COMPÉTENCES ET SAVOIRS

**Le professionnel participe à la gestion et au développement des activités physiques de loisirs en liaison avec le tourisme.**

Il réalise des études de marché sur les activités et les équipements existants.

Il structure une offre de produit répondant à la valorisation d'une région ou à une demande précise.

Il sensibilise et implique l'ensemble des interlocuteurs et partenaires.

Il assure la promotion et la commercialisation de l'offre.

Il gère les ressources financières et humaines nécessaires à la réalisation de projet.

**Il est capable :**

- d'analyser les données du tourisme et des loisirs ;
- de prendre en compte les contraintes économiques et les exigences environnementales pour élaborer et concevoir des produits et des services dans le secteur du tourisme et des loisirs sportifs ;
- de gérer, suivre et évaluer les projets dans une perspective de développement durable ;
- de maîtriser les outils de communication en particulier les nouvelles technologies et les langues étrangères.

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

**Métiers actuels et futurs visés** (niveau II) en regard, en particulier, de la nomenclature INSEE :

- conseiller territorial des APS, chargé de la gestion des équipements sportifs
- directeur/gérant de centre nautique, de base de plein air, d'un centre de loisirs, d'un parc d'aventure
- directeur d'une piscine, d'un espace aqua-ludique
- concepteur-aménageur d'espaces naturels
- chargé de développement en matière de tourisme.

## PUBLICS VISÉS

- **Formation initiale :**

- Etudiants titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées (L2 STAPS ou autre en lien avec le secteur envisagé).
- Etudiants titulaires d'un DEUST
- Etudiants titulaires d'un BTS, DUT (en lien avec le secteur envisagé)

- **En tant que formation continue :**

La Licence en formation continue concerne plus particulièrement les salariés évoluant dans le domaine du loisir et du tourisme sportif, titulaires d'un diplôme de niveau III (BEES par exemple), ou forts d'une longue expérience professionnelle, soucieux de faire évoluer leur carrière.

## INSCRIPTIONS (ACCÈS SÉLECTIF)

Retrait des dossiers de candidature sur le site Internet de l'université :

**[www.univ-rennes2.fr/campus-mazier/informations-inscriptions](http://www.univ-rennes2.fr/campus-mazier/informations-inscriptions)**.

Date limite de retour des dossiers : **le 26 avril 2011**

Entretien oral : **17 mai 2011**

Notification des décisions : **à partir du 20 mai 2011**

# ORGANISATION DE LA FORMATION

## Licence (L3)

<b>SEMESTRE 1</b> septembre - décembre
<b>→ Enseignements fondamentaux</b> UEF1 « <b>Mise en oeuvre et conduite de pratiques sportives</b> » 54h-TD/semestre - ECTS : 6 <ul style="list-style-type: none"><li>• Pratique et théorie des APS (36h-TD)</li><li>• Cadre législatif, réglementaires et sécuritaire de la pratique (18h-TD)</li></ul> UEF2 « <b>Analyse des données du loisir sportif</b> » 54h-CM + TD/semestre - ECTS : 6 <ul style="list-style-type: none"><li>• Approche sociologique des pratiquants (18h-CM + TD)</li><li>• Organisation de la pratique (18h-CM + TD)</li><li>• Les équipements sportifs de loisirs (18h-CM + TD)</li></ul>
<b>→ Enseignements professionnels</b> UEP1 « <b>Maîtrise des contraintes économiques et juridiques</b> » 48h-TD/semestre - ECTS : 6 <ul style="list-style-type: none"><li>• Management des organisations sportives (16h-CM + TD)</li><li>• Marketing (16h-CM + TD)</li><li>• Gestion stratégique (16h-CM + TD)</li></ul> UEP2 « <b>Compétence, formulation de projet, recherche des éléments théoriques et des outils de stage</b> » 24h-TD/semestre - ECTS : 9 <ul style="list-style-type: none"><li>• Conduite de projet, méthodologie</li><li>• Expérience de terrain</li></ul>
<b>→ Outils de communication</b> UEL <b>Langue</b> (24h-TD - ECTS : 3) <ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissance et maîtrise de l'anglais</li><li>• Espagnol</li></ul>

<b>SEMESTRE 2</b> janvier - avril
<b>→ Enseignements fondamentaux</b> UEF3 « <b>Mise en oeuvre et conduite de pratiques sportives</b> » 54h-TD/semestre - ECTS : 6 <ul style="list-style-type: none"><li>• Pratique et théorie des APS (36h-TD)</li><li>• Cadre législatif, réglementaire et sécuritaire de la pratique (18h-TD)</li></ul> UEF4 « <b>Conception, aménagement et gestion d'un équipement sportif</b> » 54h-CM + TD/semestre - ECTS : 6 <ul style="list-style-type: none"><li>• La sécurité, la CHSCT (commission hygiène et sécurité) (18h-CM + TD)</li><li>• La mise en place d'une démarche qualité (18h-CM + TD)</li><li>• L'accès des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite (18h-CM + TD)</li></ul>
<b>→ Enseignements professionnels</b> UEP3 « <b>Maîtrise des contraintes économiques et juridiques</b> » 48h-TD/semestre - ECTS : 6 <ul style="list-style-type: none"><li>• Marketing et technique de communication (24h-CM + TD)</li><li>• Gestion des ressources humaines et management de projet (24h-CM + TD)</li></ul> UEP4 « <b>Conception, suivi et évaluation d'un projet expérience de terrain</b> » 24h-TD/semestre - ECTS : 9 <ul style="list-style-type: none"><li>• Construction d'un projet de stage, mise en oeuvre et évaluation</li><li>• <b>Stage en entreprise (12 semaines</b> en deux séquences : 2 semaines d'observation puis une séquence lourde de 10 semaines)</li></ul>
<b>→ Outils de communication</b> UEL <b>Langue</b> (24h-TD - ECTS : 3) <ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissance et maîtrise de l'anglais</li><li>• Espagnol</li></ul>

## QUELQUES CHIFFRES

### • Taux de réussite

	<b>2008-2009</b>	<b>2009-2010</b>
Inscrits	22	20
Présent aux examens*	22	18
<b>Taux de réussite des présents*</b>	<b>86,4%</b>	<b>100%</b>

\* (le taux de réussite porte sur le nombre d'étudiants présents à tous les examens d'au moins une des deux sessions)

### • Effectifs 2010-2011 (au 15/01/2011) : 23

## CONTACTS

### • Université Rennes 2 / Campus Mazier

2, avenue Antoine Mazier, 22015 Saint-Brieuc Cedex 1

**r2sb@univ-rennes2.fr**

- Directeur : **Jacques Le Louarn**

- Responsable de la formation : **Jean Zougrana**

- Secrétariat : ouvert du lundi au jeudi, 9h-12h et 14h-17h et le vendredi 9h-12h et 14h-16h30 - **Tél. 02 96 60 43 00**

• Pour tout renseignement d'ordre général, s'adresser au :

### **Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO.IP)**

Université Rennes 2, campus Rennes 2 / Villejean, Place du recteur Henri Le Moal, CS 24307, 35043 Rennes cedex

Tél. : 02 99 14 13 91 ou 87 / Courriel : r2sui@univ-rennes2.fr

**WWW.UNIV-RENNES2.FR**